



La « nouvelle » Feuille



Conseil municipal du 6 janvier 2017

N° 1

Tous les conseillers sont présents. Cinq auditeurs ; la séance est ouverte à 20h35.
Le compte-rendu du dernier conseil est approuvé.

1- Constitution du nouveau Conseil et Election du Maire

L'appel des conseillers est fait, le conseil de la nouvelle commune est constitué : K. Avdatek, M. Bôle, E. Bouriot, H. Bua, R. Chambelland, I. Cuenot, M.O. Cuenot, J. Dodane, F. Dole, Y. El Machichi, S. Garreau, S. Genin, J.M. Girod, J.P. Gurtner, B. Jeannin, P. de La Rochefoucauld, I. Lefèvre, G. Lonchamp, M. Magnenet, G. Magnin-Feysot, C. Michel, N. Sievert, T. Vuittenez.

Le secrétaire de séance sera dorénavant Youssef El Machichi.

J. Dodane, en tant que conseiller le plus âgé, préside à **l'élection du Maire**.

Deux candidats se présentent : G. Magnin-Feysot et B. Jeannin.

G. Magnin-Feysot est élu par vote à bulletin secret avec 20 voix (B. Jeannin : 1 voix / 2 bulletins blancs)

2- Election des adjoints

Une seule liste est présentée avec les adjoints actuels (**M. Magnenet, M. Bôle, R. Chambelland, H. Bua, T. Vuittenez**). **La liste est élue avec 22 voix** (un bulletin blanc).

Election d'un 6^{ème} adjoint « spécial » : il aura pour rôle d'assurer le relais avec la population et les associations de Labergement du Navois, afin que la fusion s'effectue dans de bonnes conditions, et sera responsable de la forêt.

J.M. Girod est élu avec 20 voix (3 bulletins blancs).

3- Election des délégués

La proposition est de réélire E. Bouriot délégué à la forêt, auprès de M. Magnenet, et G. Lonchamp, déléguée aux affaires scolaires, auprès de M. Bôle ; la demande du conseil de Labergement est d'avoir deux délégués, l'un pour eau et assainissement et l'autre pour voirie, communaux et cimetière. Lors des réunions préparatoires à la fusion, un seul poste de délégué avait été proposé.

Par vote il est finalement décidé d'élire 2 délégués pour Labergement (14 voix pour, 7 voix contre, 1 bulletin blanc et 1 nul).

Par vote, sont élus :

E. Bouriot avec 21 voix,

G. Lonchamp avec 22 voix,

J. Dodane avec 19 voix, délégué à la voirie, aux communaux et au cimetière, auprès de R. Chambelland

C. Michel avec 22 voix, délégué à l'eau et l'assainissement, auprès de R. Chambelland.

4- Indemnités des élus

La proposition est de garder les mêmes bases que précédemment à Levier, soit 40 % pour le Maire, 13,2% pour les six adjoints et 4,5 % pour les quatre délégués. **Unanimité.**

5- Constitution des commissions

- Voirie / urbanisme : R. Chambelland, E. Bouriot, M-O. Cuenot, J. Dodane, F. Dole, B. Jeannin, C. Michel
- Etude et suivi des grands chantiers : G. Magnin-Feysot, J-P. Gurtner, K. Avdatek, M. Bôle, E. Bouriot, H. Bua, S. Genin, B. Jeannin, M. Magnenet, N. Sievert
- Bâtiments communaux : M. Magnenet, K. Avdatek, E. Bouriot, F. Dole, J-M. Girod, B. Jeannin
- Environnement (développement touristique, propreté, fleurissement, éclairage, mobilier urbain, accessibilité) : M. Magnenet, M-O. Cuenot, F. Dole, J-P. Gurtner, G. Lonchamp
- Espace forestier / Agriculture : M. Magnenet, K. Avdatek, E. Bouriot, J. Dodane, S. Garreau, B. Jeannin, J-M. Girod
- Vie associative / Installations sportives / Salles communales : T. Vuittenez, K. Avdatek, M-O. Cuenot, J. Dodane, Y. El Machichi, S. Garreau, B. Jeannin, I. Lefèvre
- Animation culturelle / Communication : H. Bua, I. Cuenot, Y. El Machichi, S. Genin, J-P. Gurtner, I. Lefèvre, G. Lonchamp, N. Sievert
- Petite enfance : M. Bôle, H. Bua, G. Lonchamp
- Enfance / Jeunesse / Vie familiale (activités péri et extra scolaires, action jeunes, soutien et information aux familles, relations intergénérationnelles) : M. Bôle, I. Cuenot, M-O. Cuenot, S. Garreau, I. Lefèvre, G. Lonchamp
- Vie scolaire : M. Bôle, I. Cuenot, I. Lefèvre, G. Lonchamp

Les commissions sont ouvertes aux habitants de Levier Commune Nouvelle, qui doivent se faire connaître auprès du secrétariat de mairie jusqu'au 31 janvier pour inscription.

Les personnes déjà inscrites et qui souhaitent rester n'ont aucune démarche à effectuer.

6- Délégations diverses

- Syndicat des eaux de Dommartin : R. Chambelland et E. Bouriot. Suppléants : J-P. Gurtner et B. Jeannin.
- SIEPA (Syndicat Intercommunal des Eaux du Plateau d'Amancey) : C. Michel et J-M. Girod. Suppléant : J. Dodane.
- SIVOM du Haut-Lison (gestion de deux employés qui travaillent sur sept communes, dont Labergement du Navois) : J. Dodane et C. Michel. Suppléante : G. Lonchamp.
- Syndicat forestier Bolandoz- Myons : J-M. Girod. Suppléant : E. Bouriot.
- CNAS : R. Chambelland. Suppléant : M. Magnenet.
- Correspondant défense : R. Chambelland.

7- Pouvoirs en faveur du Maire : unanimité.

8- Choix de la Communauté de Communes : La CCA 800 est choisie à l'unanimité.

9- Questions diverses

* Aurélia Chanaux a été embauchée par la CCA 800 pour le poste du Musée ; elle disposera d'un volant d'heures pour l'organisation d'événements ou animations à caractère intercommunal.

* Bienvenue à Karine Pidancet, nouvelle Directrice de Musicart's.

* Des fouines envahissent certains quartiers « du haut » de Levier ; il faudra faire appel à un piégeur.

INFO : Primaires de la Gauche les 22 et 29 janvier, salle du Club de l'Amitié à la Mairie.